

## **TABLEAU HONORAIRES D'AGENCE**

Au 1er Avril 2017. TVA en vigueur 20%

TRANSACTION	REMUNERATION
-VENTE APPARTEMENT ET VILLA	5% TTC DU PRIX DE VENTE AVEC UN FORFAIT MINIMUM DE 7.000 EUROS TTC
-VENTE TERRAIN	10% TTC DU PRIX DE VENTE
-VENTE MURS COMMERCIAUX	10% TTC DU PRIX DE VENTE
-VENTE GARAGE	15% TTC OU UN FORFAIT MINIMUM DE 2.500 EUROS TTC

Les Mandats de vente dont les honoraires sont à la charge de l'acquéreur apparaîtront en pourcentage sur les publicités.

LOCATION REMUNERATION

## LOCATION D'HABITATION VIDE OU MEUBLES (soumis à la loi du 6 Juillet 1989 art 5)

-VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER DU LOCATAIRE, 10 EUROS / M² Bailleur REDACTION DU BAIL 10 EUROS / M² Locataire

-ETAT DES LIEUX 3 EUROS / M² Bailleur 3 EUROS / M² Locataire

-LOCATION GARAGE (BAIL ET ETAT DE LIEUX COMPRIS) FORFAIT DE 150 EUROS POUR LE LOCATAIRE ET FORFAIT

DE 150 EUROS POUR LE PROPRIETAIRE

**GESTION** REMUNERATION

-RENOUVELLEMENT DE BAIL 200 EUROS TTC LOCATAIRE

-GESTION 10% TTC SUR LES LOYERS NETS (assurance en supplément)

MEDIATION – VIVONS MIEUX ENSEMBLE
Site internet: <a href="www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr">www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr</a>
Adresse postale: 465, avenue de la Libération 54 000 NANCY
Mail: mediation@vivons-mieux-ensemble.fr

SARL La Pinède Immobilier au capital de 2.500 €
« Le Rose Garden » 10 avenue de la Serre – 06 800 Cagnes-sur-Mer
Tel +33(0)4 93 20 63 30 – Fax +33(0)9 70 61 52 84
info@pinede-immobilier.com
www.pinede-immobilier.com

